

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE *PREMIER TRIMESTRE*

Participants :

Représentants de parents d'élèves : Katrina ANDERS, Geneviève BERNATCHEZ, Anik LACASSE, Ginette Anne LALONDE KONTIO (excusée), Sophie de ROOCK, Nathalie STRUB (excusée)

Responsable vie scolaire : Fairouz HANOU (excusée)

Enseignants : Agnès MICHEL, Katia MAROUN, Muriel CHAMBRIAL, Clémentine REYNAUD, Cécile JUHEL, Maud GRANADOS, Fatmé DAHER, Laurent LENERT, Kelly BROCKWELL

Directeur d'école : Éric SIMON

Proviseur : Pascale GARREC (excusée)

Année scolaire : **2015-2016**

Date : **04 novembre 2015**

Horaire : **16h00 – 18h00**

Ordre du jour :

- Bilan de rentrée
- Organisation pédagogique
- Règlements intérieurs maternelle et élémentaire
- Bus scolaire
- Actions du projet d'école
- Remarques diverses

Secrétaire de séance : Mme Geneviève Bernatchez

Après un rapide tour de table, M. Simon ouvre le Conseil d'école en rappelant le rôle et le fonctionnement de ce conseil.

Le Conseil d'école est l'instance qui a le moins de poids décisionnel parmi les trois instances qui gèrent la vie du Lycée (Conseil d'établissement et Conseil d'administration). Au cours de cette réunion vont être développés les points qui touchent au plus près de la vie de l'école. Nous pouvons également profiter de cette réunion pour faire ressortir des éléments qui paraissent importants pour les élèves. C'est un lieu d'échanges et de discussions.



Bilan de rentrée

De manière générale, la rentrée scolaire ainsi que le début d'année scolaire se sont bien déroulés. Aucun problème majeur n'est apparu.

Élections

Compte tenu du nombre de candidatures, les parents ci-dessous ont été élus par acclamation.

Titulaires	Suppléants
Katrina ANDERS	
Geneviève BERNATCHEZ	
Sophie De ROOCK	
Anik LACASSE	
Ginette Anne LALONDE KONTIO	
Nathalie STRUB	

M. Simon rappelle qu'il y a normalement un équilibre de la représentativité entre les professeurs et les parents. Les professeurs assistent chacun à tour de rôle au Conseil d'école et ce ne seront donc jamais les mêmes enseignants qui assisteront aux trois conseils d'école.

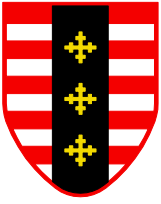
Cette année, moins de candidatures de parents ont été reçues ce qui aboutit à un déséquilibre de la représentativité qui n'aura toutefois pas grande incidence.

Effectifs :

Les effectifs de rentrée ont augmenté au regard de l'année dernière (+5, donc +35 en trois ans). Une seconde classe de petite section a été ouverte cette année. Cinq (5) nouveaux professeurs se sont joints à l'équipe pédagogique.

Répartition et structure de l'école :

503 élèves répartis dans 22 classes, 7 classes en maternelles et 15 classes en élémentaires.



Lycée Claudel



PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
42 (25 année précédente)	47 (60 année précédente)	65 (61 année précédente)	67 (73 année précédente)	66 (70 année précédente)	76 (65 année précédente)	65 (81 année précédente)	75 (63 année précédente)

Maternelle

1 PS (20 élèves)

Mme RININO

1 PS (22 élèves)

Mme GROSS

1 MS (23 élèves)

Mme DESVEAUX, Mme CHEVALLIER

1 MS (24 élèves)

M BIZIMANA

1 GS (20 élèves)

Mme AUDET

2 GS (22 élèves ou 23 élèves)

Mme MAROUN et Mme CHAMBRIAL

Élémentaire

3 CP (1 CP à 21, un à 22 et un à 23 élèves)

Mme REYNAUD, M GALERON, Mme TOUSSAINT

3 CE1 (2 CE1 à 22 et un à 21 élèves)

Mme HOLOWKA, Mme TRAPEAU, Mme MICHEL

3 CE2 (2 classes à 26 et 1 à 24 élèves)

Mme JUHEL, Mme KAVUMBAGU/VIARD, Mme HUET

3 CM1 (2 CM1 à 22 et un à 21 élèves)

M CEILLIER, Mme GRANADOS, M RININO

3 CM2 (3 classes 25 élèves)

M LENERT, M ROMERO, M LEPEINTRE

Petites Sections :

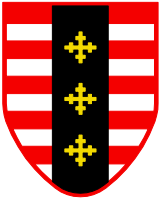
Le Lycée sera soumis dès janvier 2016 à la nouvelle loi ontarienne régissant les services de garde à la petite enfance. Le Lycée a donc veillé à la réorganisation physique et organisationnelle des 2 classes de Petite Section. Un poste d'éducateur avec mission de supervision et de coordination a également été créé.

Sortie des élèves :

Une réorganisation de la sortie des élèves a été proposée en cours d'année et mise en œuvre à partir du 28 septembre. En effet, suite à la rénovation du portail du Primaire et dans un souci constant d'offrir un environnement sécuritaire aux enfants, l'ensemble des élèves sort désormais par le portail de la cour du primaire. Il était plus sécuritaire de les faire sortir de ce côté-là en raison de l'espace disponible qui est plus grand que celui du hall. Une ligne jaune symbolique a été tracée pour matérialiser l'espace parent et l'espace élève.

Cette réorganisation a permis de désengorger la lune de dépose des élèves et de faire en sorte que les parents utilisent davantage les stationnements.

Un rappel a également été effectué sur le stationnement sauvage de certains véhicules ainsi que la libération du passage piéton.



Lycée Claudel



Mme Michel fait observer que plusieurs parents et enfants ne semblent pas utiliser les trottoirs qui bordent le stationnement du primaire. L'on observe également que certains parents continuent à se stationner sans autorisation dans les endroits réservés aux maternelles. L'on discute des risques de sécurité qui en résultent pour les enfants et du fait que des rappels devraient être envoyés afin de s'assurer que tous utilisent les trottoirs ainsi que le nouveau couloir donnant un accès protégé et direct à la cour du primaire.

Mme Anders, aussi membre du Conseil d'administration, note qu'un plan de rénovation a été mis en place afin d'améliorer la sécurité des élèves et des personnels. La moitié des coûts des travaux ont été défrayés par l'AEFE. L'on note que les parents, les personnels et les élèves devraient être informés des mesures de sécurité récemment mises en place.

Bus scolaire :

Devant l'afflux des demandes d'inscription au bus scolaire (71 inscriptions), le Lycée a ouvert une deuxième ligne de bus afin de mieux équilibrer les effectifs.

Les six arrêts de la ligne originelle sont répartis sur les deux nouvelles lignes. 38 élèves dans l'un, 33 dans l'autre.

Cela a permis à de nouvelles familles d'envoyer plus facilement leurs enfants à l'école. C'est un service apprécié qui s'inscrit dans la démarche visant le désengorgement de l'accès au Lycée.

Le trajet de bus le plus long bénéficie de la présence d'une adulte supplémentaire le soir afin de gérer les comportements difficiles de certains élèves.

Bus 1

Embarquement / débarquement (cochez la case correspondante à votre souhait)	
ALLER	RETOUR
<input type="checkbox"/> Hôpital de Hull, angle rue Gamelin et rue Lionel Emond (7:15)	<input type="checkbox"/> Départ de Claudel (15:50)
<input type="checkbox"/> Loblaw's du plateau à Hull, aire de stationnement près des boîtes de recyclage (7:25)	<input type="checkbox"/> Notre Dame de L'île / Papineau (16:15)
<input type="checkbox"/> Notre Dame de L'île / Papineau (Place du portage) (7:45)	<input type="checkbox"/> Hôpital de Hull (16:30)
<input type="checkbox"/> Arrivée à Claudel (8:15)	<input type="checkbox"/> Loblaw's (16:40)

Bus 2

Embarquement / débarquement (cochez la case correspondante à votre souhait)	
ALLER	RETOUR
<input type="checkbox"/> 111 Sussex (7:40)	<input type="checkbox"/> Départ de Claudel (15:50)
<input type="checkbox"/> Parc Stanley (Ottawa) en face des structures de jeux (7:45)	<input type="checkbox"/> Lindenlea Park (16:12)
<input type="checkbox"/> Lindenlea Park (7:53)	<input type="checkbox"/> Parc Stanley (16:17)
<input type="checkbox"/> Arrivée à Claudel (8:15)	<input type="checkbox"/> 111 Sussex (16:23)

Travaux sur Riverside Drive :

Dans la volonté d'améliorer l'accessibilité de notre établissement, Le Lycée souhaite également trouver des alternatives en raison des prochains travaux sur la rue Riverside.



Lycée Claudel



M. Simon rappelle qu'une rampe d'accès réservée aux véhicules d'urgence sera construite entre l'autoroute 417 et l'hôpital, avec une partie "pont" sur Riverside et une partie tunnel sous la voie ferrée. L'accès au Lycée Claudel se fera dorénavant uniquement par la Hincks Lane. L'accès par Frobisher sera fermé à notre section de la rue. Il y aura un cul-de-sac entre le grand parking du lycée et la rue Frobisher, ce qui permettra aux autobus de faire demi-tour. Un nouveau feu de circulation vient d'être installé au coin de Hincks et Riverside, facilitant ainsi l'accès et la sortie.

Le Lycée anticipe déjà des problèmes de circulation aux heures d'affluence. L'on discute de pistes de solutions déjà envisagées par le Lycée, dont le décalage des heures de cours (considérée peu pratique pour les familles ayant des enfants sur plusieurs niveaux scolaires). La mise en place de points de cueillette aux stations Billings Bridge et Train Yards est l'option présentement privilégiée. Le transport par navette serait assuré par OC Transpo (avec tickets à être payés par les familles), à heure fixe, avec accompagnement de personnels du Lycée. Ceci permettrait de faciliter l'accès aux familles qui n'auraient ainsi pas à se rendre jusqu'au Lycée. Il faudra voir ce qui est le plus important : le matin ou le soir. Il semble que le soir soit l'aspect le plus problématique. M. Simon note que l'ouverture du Lycée dès 07h30 (sauf pour les élèves de Maternelle) a déjà beaucoup contribué au désengorgement de la circulation du matin.

Le lycée communiquera en temps voulu directement avec les parents sur les solutions proposées.

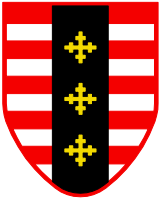
Mme Granados s'enquière de la mise en place d'un passage piéton entre le Lycée et la station Lycée Claudel d'OC Transpo. La réglementation routière requière la présence d'un arrêt ("stop") afin de permettre la mise en place d'un passage piéton. La question demeure en cours de discussion avec la ville. L'on discute aussi de la mise en place de brigadiers pour protéger les piétons qui traversent la rue à cet endroit et de la pose de dos d'âne afin de ralentir la circulation.

La question du covoiturage est aussi discutée. Le Lycée offre déjà un formulaire d'inscription sur son site internet afin de faciliter les contacts entre familles intéressées.

Restaurant scolaire :

Dans le cadre de la nouvelle loi ontarienne sur le service de garde à l'enfance, le Lycée a l'obligation de faire consommer aux élèves de Petites Sections les repas préparés par le restaurant scolaire. Il y a donc eu des ajustements en ce début d'année pour répondre à cette nouvelle organisation. En sus des repas, les collations sont également concernées (celles du matin et de l'après-midi).

Mme Bernatchez demande si le Lycée prévoit poursuivre l'obligation de consommer les repas du midi au restaurant scolaire au fur et à mesure que les enfants actuellement inscrits en Petite Section passeront aux niveaux supérieurs. M. Simon indique que ceci n'est présentement pas envisagé par le Lycée.



Lycée Claudel



Garderie :

Depuis cette année scolaire, des nouveaux dossards ont été commandés pour mieux repérer les élèves inscrits à la garderie du soir. Une couleur par niveau. Les surveillants portent également un dossard de la même couleur que le niveau qu'ils surveillent afin d'aider les familles qui viennent récupérer leur enfant à trouver rapidement le référent du niveau dans la cour de récréation. Cette idée avait émergé lors du dernier Conseil d'école. Ces dossards seront également portés par les élèves lors des sorties scolaires ce qui contribuera à la sécurité des enfants.

Mme Bernatchez note que certains enfants et personnels ont observé que les nouveaux dossards qui sont faits d'un matériel synthétique épais pouvaient être très chauds lors de températures extérieures plus élevées.

Travaux de réfection :

Les travaux de réfection suivants ont été faits par le Lycée depuis la dernière rencontre du Conseil d'école :

- Nouveaux sols dans les deux gymnases;
- Réfection d'une salle de toilette à l'étage des maternelles;
- Nettoyage conséquent des toilettes des CP et CE1;
- Aménagement du trottoir et changement du grillage et du portail;
- Clôture autour de la cour des maternelles et clôture de séparation;
- Nouveau sol pour la BCDI; et,
- Installation de caméras de surveillance extérieures.

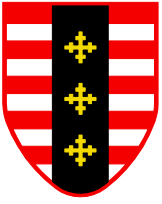
Tous ses travaux visent à améliorer le bien-être et la sécurité des personnes qui étudient ou qui travaillent au Lycée.

Mme Granados note que la clôture de grillage qui prévient l'accès au Lycée à partir de la voie ferrée a besoin de réparations. Le grillage est surélevé à certains endroits, ce qui pourrait permettre le passage d'un enfant. M. Simon prend bonne note de cette observation et indique que le Lycée verra à effectuer les réparations nécessaires dans les plus brefs délais.

Exercice incendie :

⇒ **Incendie** : le mercredi 13 octobre, un exercice incendie inopiné s'est déroulé sur le temps de midi. Le signal n'a pas été déclenché par un enfant, mais suite à un problème technique qui a été réparé depuis. Tout s'est bien déroulé même si ce moment était peu propice en raison de l'heure. En effet, c'est l'heure de la sieste des petits et les enfants sont au restaurant scolaire ou en sport.

Un exercice de confinement est planifié en novembre. Les enfants seront d'abord familiarisés avec le signal sonore et la procédure leur sera bien expliquée avant le début de l'exercice.



Organisation pédagogique :

Rappel des cycles de l'école :

Le Lycée a pris de l'avance sur la réorganisation en cycle de l'école primaire qui sera effective à la rentrée 2016. Le Lycée a fait le choix de faire vivre dès la rentrée 2014 les différents nouveaux cycles qui sont :

Le cycle 1 : PS, MS, GS

Le cycle 2 : CP, CE1, CE2

Le cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ième}

La particularité de l'établissement permettra de développer la liaison CM2/6^{ième} puisque la 6^{ième} fait désormais entièrement partie du cycle 3.

Anglais :

Cette rentrée scolaire, l'organisation des cours d'anglais mise en place l'an dernier est toujours d'actualité. Elle donne satisfaction auprès des élèves et des enseignants. À savoir :

Cours d'anglais :

⇒ 1 fois par semaine en MS et en GS

⇒ 3 fois par semaine au CP et CE1

⇒ 4 fois par semaine du CE2 au CM2 et 1 cours bilingue une fois par semaine.

Il y a 3 groupes de compétences pour les cours d'anglais, répartis en 4 groupes.

Activités pédagogiques complémentaires :

Pour les niveaux CP à CE1, une fois par semaine en configuration groupe d'anglais, les élèves bénéficient de la présence de 2 voire 3 professeurs pour travailler sur des projets particuliers, du soutien, en lecture, etc.

Du CE2 au CM2, cette configuration permet aux enseignants ainsi libérés d'intervenir auprès d'autres classes. L'année dernière les collègues de cycle 3 intervenaient prioritairement dans leur cycle. Le Lycée a pris un peu d'avance avec les collègues de CE2 qui intervenaient en CE1, c'est le cas encore cette année. Le Lycée essaie cette année d'ouvrir la présence des collègues sur l'ensemble des niveaux selon plusieurs types de configuration. Par exemple :

- Co-intervention duelle en salle de classe (pour aide à projets, aide aux élèves en difficulté, aide à l'enseignement, coaching numérique, etc.);



Lycée Claudel



- Co-intervention multiple en salle de classe (on peut imaginer plusieurs professeurs intervenant sur une classe).

Soutien :

Mme Daher offre de nombreuses interventions tout au long de la semaine, aide précieuse qui sert énormément aux élèves et aux enseignants. La croisée des regards et les différentes modalités de prises en charge (co-intervention, constitution de petits groupes) sont un plus pour nos élèves.

- En **maternelle** de façon régulière 19 enfants (17 enfants en GS et 2 en MS).
- Aides: langage niveaux 1 et 2, graphisme, lettres et chiffres
- Pour le **cycle 2**, de façon régulière 9 enfants en **CE1** et 2 fois par semaine, travail effectué avec un groupe d'enfants sur des ateliers de lecture, aides: lecture/compréhension, Résolution de problèmes
- Au **CP** de façon régulière avec 1 enfant (2 fois par semaine) et de manière ciblée avec d'autres enfants sur des notions précises à renforcer. Chaque vendredi, animation avec Mme Toussaint en CP d'un atelier de jeu, aides : lecture, encodage
- Au **CE2**, de façon régulière avec 2 enfants et d'autres élèves de façon ciblée et ponctuelle. Aides : lecture/compréhension/vocabulaire, Maths
- Animation d'un groupe de lecture également
- Pour le **cycle 3**, 1 enfant en CM1 (3 fois par semaine) qui a de grosses difficultés. Il n'a aucune notion en grammaire et ne connaît pas encore tous les sons.

IPads en CM2 :

Évolution pour cette année au sujet de la mise à disposition des iPads. Encore l'année dernière, le Lycée demandait aux familles de fournir l'iPad, cette année le Lycée a fait le choix de mettre à disposition un iPad pour chaque élève. Par contre, en cas de bris ou de perte, les frais de remplacement ou de réparation restent à la charge des familles.

L'intégration du numérique au service du pédagogique trouve sa place chaque jour un peu plus de manière pertinente. Une des grandes forces de la tablette associée à un vidéo-projecteur se base sur l'évaluation diagnostique dont l'analyse des réponses est instantanée sur certains points.

Mme DeRook s'enquière de la possibilité d'autoriser les enfants à apporter l'iPad à la maison sur semaine (et non seulement les weekends ou lors des congés scolaires) afin de pouvoir finir certains travaux commencés en classe ou prendre l'avance nécessaire dans le but de mieux gérer les emplois du temps. L'on indique que plusieurs familles ont déjà exprimé un souhait similaire et qu'il serait tout à fait à propos que les parents concernés amorcent les discussions en ce sens directement avec le professeur de leur enfant.



Règlements intérieurs :

Règlement de la maternelle :

Voici les points à modifier :

	Petite Section	Moyenne et Grande Sections
<i>Garderie :</i>	8h00 – 8h30	8h00 – 8h45
<i>Classe :</i>	08h30 – 11h30	08h45 – 12h00
<i>Récréation :</i>	10h00 – 10h30	10h30 – 11h00
Repas/Récréation/Sieste :	11h30 – 13h15	12h00 – 13h30
<i>Classe :</i>	13h15 – 15h30	13h30 – 15h30
<i>Garderie :</i>	(15h30 – 17h30)	(15h30 – 17h30)

2. Accueil des élèves

L'accueil des élèves est assuré à partir de 8h00, dans la salle de classe en PS, dans la salle de motricité (piscine) ou dans la cour en fonction des conditions climatiques pour les MS et GS. Les enfants sont amenés par l'adulte responsable et **confiés personnellement à l'éducateur ou à l'enseignant** (à partir de 8h30 en PS, 8h45 en MS/GS). L'accès dans la classe n'est pas autorisé avant 8h30 (PS) ou 8h45 (MS/GS) et après 15h30.

4. Modalités d'organisation de la collation et du repas

Les enfants mangent à partir de 11h30 en PS et 12h00 en MS/GS.

Les parents dont les enfants sont inscrits en Petite Section doivent obligatoirement commander les repas et les collations auprès du restaurant scolaire en accord avec la loi sur les garderies. Une exception peut être faite pour des raisons médicales uniquement.

Chaque parent d'élèves de Moyenne et Grande Section donnera à son enfant : une collation pour le matin, un repas pour le midi, un goûter pour les enfants restant à la garderie. Des repas chauds peuvent également être commandés auprès du restaurant scolaire.

▪ **Retard**

Par respect pour le travail de la classe, chacun se doit d'arriver à l'heure.

En cas de retard au début des cours, qui débutent à 8h30 (PS) ou 8h45 (MS/GS), l'élève rejoindra la salle de cours accompagné de l'adulte responsable. En cas d'abus, la direction contactera la famille.



Lycée Claudel



En cas d'intempérie majeure, le retard ne sera pas comptabilisé.

▪ **Absence prévisible ou départ en cours de journée**

Les familles doivent en informer le professeur par écrit à l'adresse courriel de l'enseignant concerné doublé à l'adresse absences.primaire@claudel.org. En cas de départ pendant le temps scolaire, l'élève sera remis au responsable légal, qui se présentera à la porte de la classe.

▪ **Absence imprévisible (maladie, accident)**

Le Lycée doit être prévenu, dès que possible, par téléphone (poste 634), ou par courriel à l'adresse : absences.primaire@claudel.org.

▪ **Régularisation d'absence**

L'élève dont l'absence a été constatée par un professeur et portée au registre des absences est tenu de présenter à son professeur, dès son retour, les documents exigés par le présent règlement (justification écrite signée par les responsables légaux et, éventuellement, un certificat médical explicite garantissant la fin de la maladie en cas de maladie contagieuse).

Les familles qui n'auraient pas justifié une absence en seront informées par l'éducateur avec mission de supervision et de coordination. L'absence sera alors considérée comme justifiée.

(La section "je soussigné.....avoir pris connaissance" ne sera plus incluse au règlement puisque la lecture attestée du règlement se fait désormais lors de l'inscription de l'élève.)

Règlement de l'élémentaire :

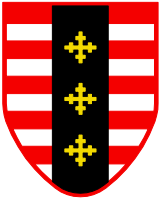
1. Les horaires

Les jours de classe, les élèves de l'élémentaire peuvent pénétrer dans l'école à partir de 7h30 dans le hall d'accueil, à partir de 8 heures dans la cour de l'école ou dans la salle de restauration scolaire (en cas d'intempéries) jusqu'à 8h30, puis ils sont pris en charge par les enseignants de service.

À partir de 8H30, les élèves arrivant directement de l'extérieur ou du restaurant scolaire passent aux casiers puis se dirigent vers leur salle de classe. Ils y attendent l'arrivée du professeur sous la surveillance de l'enseignant de service. Les cours commencent à 8H45.

A la fin des classes, la circulation se fait sans bousculades et sans cris sous le contrôle des professeurs, présents sur les lieux.

Pendant les récréations, les élèves se rendent dans la cour. Les enseignants de service (ou les surveillants à l'heure du midi et le soir) sont répartis aux endroits stratégiques.



(La section "je soussigné.....avoir pris connaissance" ne sera plus incluses au règlement puisque la lecture attestée du règlement se fait désormais lors de l'inscription de l'élève.)

Mme Juhel rappelle l'importance de l'arrivée ponctuelle des enfants de maternelle dans le respect des horaires et des programmes pédagogiques, mais aussi afin d'assurer la sécurité des plus petits en leur évitant les affluences de circulation des plus grands élèves.

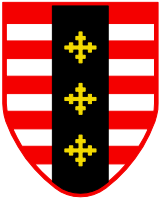
Les actions du projet d'école :

Pour rappel, les 4 axes du projet d'établissement sont déclinés comme suit :

- Axe 1 : Excellence et réussite de tous les élèves
- Axe 2 : Innovation pédagogique et ère du numérique
- Axe 3 : Ouverture culturelle et linguistique
- Axe 4 : Développement et communication (externe / interne)

Le point est fait sur les diverses actions des classes effectuées et à venir qui s'inscrivent dans le projet d'école.

- Dictée PGL et de la francophonie (GS à 6^{ième}): Le Lycée participe depuis plus de 15 ans à la dictée de la Fondation Paul Gérin Lajoie (PGL). Les élèves participeront à ce projet qui allie sensibilisation à la réalité des enfants habitant des pays où l'accès à l'éducation est difficile ainsi que travail d'orthographe et levée de fonds.
- Rallye Maths (GS à CM2) : Cette année encore, le Lycée participera à ce projet de la zone AEFÉ Amérique du Nord. L'activité consiste en la résolution en équipe de problèmes mathématiques.
- Bilan camp CM1 : Les 3 classes de CM1 ont participé au Camp des Débrouillards au Mont Tremblant les 4, 5 et 6 octobre 2015. Le camp s'est bien déroulé et a été fortement apprécié des élèves. Tous ont pu y participer. Il a permis de développer une belle cohésion en ce début d'année scolaire.
- Camp CE2 : Les 3 classes de CE2 iront au Camp le P'tit Bonheur les 24, 25 et 26 mai 2016. Ce camp contribuera à la cohésion des élèves de ce niveau et offrira une belle opportunité de découverte de la nature.
- Camp CM2 : Les 3 classes de CM2 feront également une classe découverte plein air au Camp le P'tit Bonheur les 18, 19 et 20 janvier 2016.



Lycée Claudel



- Camp CE1 : Les 3 classes de CE1 participeront aussi à un camp d'hiver au P'tit Bonheur les 3, 4 et 5 février.
- MACLÉ (CE2) : acronyme pour Module d'approfondissement des compétences en lecture – écriture. Ce projet met l'accent sur la lecture et autres apprentissages par le biais de différents "clubs" (orateurs, poètes, scénaristes, détectives). S'effectuera en coopération avec le professeur de soutien. La période de la préhistoire a été choisie comme thème afin de lier les activités.
- Informatique (heure de code, Castor) CM2 : Le concours de défis informatique Castor aura lieu en novembre. Le Lycée y participe pour la première fois.
- COP 21 (CP) : Contribution du Lycée au projet environnemental et climatique parrainé par la France. Dans le cadre des 24 heures du climat, élaboration d'une œuvre environnementale axée sur les changements climatiques. L'œuvre collective sera exposée au Lycée. Le projet bénéficiera de la contribution des 1^{ière} qui filmeront le processus. Le film produit par les 1^{ière} sera diffusé par l'ambassade de la France et à Paris lors de la COP21.
- Danse : Les PS (au printemps), CP-CE2-CM1 (à l'automne) participent encore cette année au projet danse. Les enfants se prépareront afin de présenter un spectacle lors de la dernière semaine de cours avant le congé d'hiver (CP-CE2-CM1) ou à la fin du printemps (PS). Les cours de danse (frais défrayés par les familles) sont très appréciés des enfants. Ils leur permettent de travailler leur coordination de leurs mouvements, de se situer dans l'espace et de développer leur confiance en eux.
- Patinage (CP-CM1) : Des séances de patinage auront lieu en aréna ou sur le canal Rideau pendant l'hiver. La participation de parents accompagnateurs sera nécessaire afin d'assurer la sécurité des enfants et le bon déroulement de l'activité.
- Projet conte (CP et CE1) : Les CE1 feront la lecture de contes aux CP afin de susciter l'intérêt de la lecture chez les plus grands ainsi que chez les plus jeunes.
- projet cristal (CE2) : En collaboration avec un professeur de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), les CE2 feront la découverte des expériences de chimie dans les laboratoires de sciences du secondaire. Par le biais de l'apprentissage de la démarche expérimentale scientifique, les enfants créeront une photothèque de cristaux de sels qu'ils auront fabriqués eux-mêmes. Cette activité s'insère dans le cadre d'une activité aussi menée par la zone AEFÉ Amérique du Nord.
- Ambassadeur en herbe (CM2 cours bilingue) : Les enfants participeront à des débats oratoires afin de déterminer lequel fera partie de l'équipe Ambassadeur en herbe du Lycée (composé d'un CM2 et de 4 autres élèves du collège et du lycée). L'équipe du Lycée participera au concours de débat oratoires inter-écoles qui aura lieu à Toronto en 2016. Les débats se font aussi bien en français qu'en anglais.



Remarques diverses :

Mme Maroun fait remarquer qu'avec le passage de la GS en cycle 1, le programme met désormais un net accent sur l'apprentissage par le jeu. Ces activités soutiennent et renforcent tous les apprentissages faits en classe. Les classeurs de travaux pratiques seront peut-être moins volumineux, cependant les enfants auront fait beaucoup plus d'activités par le biais de la manipulation et des exercices pratiques.

Mme Anders mentionne que les parents intéressés à créer des listes de contact comprenant les adresses courriel des familles d'une même classe peuvent le faire par le biais de Mme Khazaka. Le parent intéressé élabore alors un courriel d'invitation à se joindre à la liste de diffusion et Mme Khazaka se charge de le faire acheminer aux autres familles de la classe. Les familles intéressées peuvent alors répondre directement au parent coordonnateur qui se charge alors de dresser la liste de contact de la classe et de la partager avec les parents concernés.

Prochain conseil d'école : **mercredi 10 février 2016**

La séance est levée à : 18h00

La secrétaire

Geneviève BERNATCHEZ

Le président

Éric SIMON